



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/01/2023

Dossier complet le :

01/03/2023

N° d'enregistrement :

2023-6690

1. Intitulé du projet

SAS Citrulus - Serre et hangar photovoltaïques

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS CITRULUS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Richard LAIZEAU, gérant

RCS / SIRET

7 9 1 0 8 0 5 1 8 0 0 0 2 4

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30° 39°	Construction de quatre serres chapelles asymétriques photovoltaïques d'une surface totale de 33 500 m ² . Installation d'une toiture solaire photovoltaïque sur les serres d'une puissance égale ou supérieure à 300 KWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'extension de la surface sous serre de l'exploitation de maraîchage de la SAS Citrulus. La surface de culture sous abri supplémentaire sera de 33 500 m² sous serre photovoltaïque. Un bâtiment sera également construit d'une surface de 2310m². Il accueillera le stockage du matériel, les bureaux et la station légumière.

Les serres seront composées d'une ossature métallique, d'un bardage plastique amovible et d'une toiture asymétrique comportant côté Sud des panneaux photovoltaïques semi-transparents (30%) d'une inclinaison de 10° et côté Nord des modules transparents.

Les serres ne seront ni chauffées, ni éclairées. Les accès existants à la parcelle seront conservés et serviront à la future serre. Les eaux pluviales de la serre seront conservées et renvoyées dans les bassins existants.

L'équilibre du projet permettra à la SAS Citrulus de disposer d'un outil de production neuf financé par la revente d'électricité produite par les panneaux solaires. Amarenco s'occupe du financement de la serre, sa construction, sa maintenance et son exploitation.

4.2 Objectifs du projet

La SAS Citrulus produit tous types de fruits et légumes en agriculture biologique et Demeter, vendus à la ferme (vente au détail et libre cueillette), et sur le marché des Sables-d'Olonne. Les possibilités de développement à moyen et long terme passent par l'extension des surfaces de culture sous abri.

Cette extension répond à plusieurs objectifs de :

- Développer la surface sous abris pour répondre aux objectifs d'approvisionnements en légumes primeurs et en produits fragiles à forte valeur ajoutée (fraise, asperge, fruits à noyau) fortement demandés par le consommateur et par les structures commerciales de demi-gros,
- Améliorer l'ergonomie de travail avec la mise en place d'une surface couverte facilement mécanisable,
- Sécuriser la production des fruits et légumes fragiles vis à vis des aléas climatiques
- Diminuer la dépendance vis à vis des achats de fruits et légumes extérieurs,
- Pérenniser et développer l'emploi sur la ferme.
- Sécuriser la production et la fréquentation de la libre cueillette.
- Améliorer la logistique d'entreprise avec une surface de stockage conditionnement et assemblage cohérente vis à vis des besoins de l'exploitation

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la création de quatre blocs de serre de 33 500 m² au total et d'un hangar de 2310 m². Le chantier est prévu pour une durée de 9 mois environ, du lundi au vendredi sauf jours fériés et en journée uniquement. Il sera planifié et organisé en fonction de l'activité agricole afin de ne pas impacter son fonctionnement et sa production.

La réalisation des serres nécessitera des travaux de terrassement considérés comme légers pour niveler le sol. Un dispositif de récupération des eaux pluviales sera mis en place vers un bassin existant qui permettra de faire du stockage d'eau pour l'irrigation des productions sous la serre.

Les phases de conception du projet, de travaux et de maintenance des serres seront réalisées par une équipe pluridisciplinaire de bureaux d'études spécialisés, de génie civil et de fabricants reconnus:

- développement du projet : Inersys (Nivillac)
- cabinet d'architecture : Philocles Architecture (La Roche sur Yon)
- bureau d'étude spécialisé en environnement/urbanisme : ECR Environnement (La Rochelle)
- cabinet conseil agricole : Souillot Charles (Gourin)
- fabricant de serre : Mecosun
- financement, construction, exploitation et maintenance de la centrale photovoltaïque : Amarenco (Lagrave)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les serres s'inscrivent dans une exploitation agricole existante. Leur mise en place ne changera pas les modes de production. Elles permettront de diminuer certains impacts par rapport à l'exploitation actuelle :

- Baisse des consommations d'eau par la récupération des eaux de ruissellement pour l'irrigation dans les bassins existants
- Diminution des risques de détérioration des productions liés aux tempêtes grâce à une structure rigide
- Amélioration des conditions de travail
- Amélioration de la qualité des productions

L'installation photovoltaïque sera surveillée et suivie à distance. Seuls 2 passages annuels sont à prévoir pour la maintenance préventive, en début et fin d'été, en fonctionnement normal.

Aujourd'hui l'exploitation possède un droit de puisage de 46 000 m³. La consommation en eau pour les deux sites a été en moyenne ces dernières années de 27 000 m³. La mise en place des serres PV va diminuer la consommation d'eau pour les cultures qui seront transposées du plein champ à la serre PV. En effet La diminution du rayonnement lumineux réduit l'évapotranspiration des plantes. En revanche l'augmentation des volumes produits en légumes, petits fruits et fruits à noyaux va induire une augmentation des volumes consommés. Cette augmentation sera plus faible par rapport au même développement de cultures sous une serre classique ou en plein champ. Les besoins en eau de la serre PV sont estimés à 10 000 m³ par an. La consommation moyenne de la structure est estimée à la réalisation du projet à 35 000 m³ (grâce à la diminution des cultures plein champ risquées introduites sous l'abris bio climatique). Cette consommation reste bien au dessous du droit de puisage actuel. De plus, la serre et le hangar permettront d'alimenter le bassin de récupération des eaux par 35 000m³/an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

-Permis de construire

-Le dossier est soumis à dossier Loi sur l'Eau en régime déclaratif au titre de la rubrique 2.1.5.0 de l'article R.214-1 du code de l'environnement, tenant lieu de notice d'incidence sur les sites Natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hangar existant site de Chaon	1 000m ²
Serre multichapelle plastique existante site de la Brunetière	1 600m ²
Site vente à la ferme La Brunetière	60m ²
4 blocs de serre mutichapelle photovoltaïques à créer	33 500 m ²
Hangar photovoltaïque à créer	2 310m ²
Poste électrique	27m ²
Puissance totale de la centrale photovoltaïque (serre+hangar)	5 230KWc
Surface panneaux photovotlâiques (45.5% de la surface de la serre, 100% du hangar)	17 552.2m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chaon 85150 Le Girouard

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 34' 17 "N Lat. 0 1° 33' 26 "O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone ZNIEFF II (Le Bocage à Chene Tauzin)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cultures actuelles en plein champs sont irriguées par aspersion. Le projet prévoit de relier les nouvelles serres au bassin existant. L'extension de la surface de production sous serre PV sera moins consommatrice d'eau qu'une extension sans serre PV. Les prélèvements actuels sont de 27 000m3/an. Ils passeront à 35 000m3/an. Moins que les 47 000m3 autorisés aujourd'hui. Les prélèvements se feront dans un bassin de récupération existant. La serre et le hangar permettront de l'alimenter par 35 000m3/an d'eau récupéré. Le bilan est donc positif.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les flux estimés sont d'environ 1,5 tonnes par jours soit l'équivalent d'1,5 véhicules légers de livraison sur le site de Chaon. Sur le site de la Brunetière un flux de réception d'environ 2 véhicules légers par semaine venant du site de Chaon ainsi qu'un flux d'expédition estimé à un véhicule léger par mois pour gérer les excédents. La maintenance de la centrale photovoltaïque entraînera des déplacements liés à de la maintenance préventive (deux par an en moyenne) et curative.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase de réalisation des travaux occasionnera du bruit lié aux engins de chantier. Ce sont des nuisances temporaires et de faible intensité. La durée des travaux est estimée à 9 mois.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les serres ne seront ni chauffées ni éclairées.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un dossier de déclaration loi sur l'eau suivant les articles L214.1 à 11 et R214.1 à 60 du code de l'environnement est en cours d'élaboration.</p> <p>Sur le site de Chaon, les eaux pluviales du hangar et de la serre seront dirigées vers un bassin existant. Le rejet des eaux pluviales se fera par surverse vers le bassin de récupération des eaux existant. Les principes de gestion des eaux pluviales sont présentées en annexe 10.</p> <p>Sur le site de La Brunetière aucune modification n'est attendue.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'intègre dans un contexte agricole. Le projet s'insère dans un contexte bocager dense qui limite les vues du site depuis les points de passage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consistant à créer un abri pour du maraîchage sur des terres déjà utilisées par l'exploitation, aucune modification de l'usage du sol n'est à prévoir.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Évitement : le projet prévoit l'extension des surfaces cultivées sous abri sur des parcelles déjà utilisées par l'exploitation. Ce projet conciliera activité agricole et production électrique photovoltaïque. Il n'est pas attendu de modification substantielle des usages, ni de perturbation des milieux naturels alentours.

Réduction : le projet prévoit la réutilisation des eaux de ruissellement des serres pour un arrosage des cultures sous abri. Ceci permettra de limiter les volumes d'eau prélevés par pompage. Les conditions de travail seront grandement améliorées grâce aux abris, comparativement aux conditions de plein air.

Compensation : le projet prévoit l'aménagement d'ouvrages de rétention des eaux pluviales permettant de compenser les effets de l'imperméabilisation.

Une distance de 5 mètres entre la serre et les haies bocagères existantes sera mise en place.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à étendre les surfaces sous abris de 33 500 m². Cette extension permettra d'optimiser l'usage actuel du sol et de pérenniser l'activité.

La production d'électricité d'origine photovoltaïque permettra par ailleurs de produire de l'énergie renouvelable pour l'équivalent de 3116 personnes (chauffage compris).

Les principales incidences attendues concernent la gestion des eaux pluviales, laquelle sera traitée au travers du dossier Loi sur l'Eau.

Au regard de ces éléments, nous estimons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement compte tenu des effets attendus.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Bureaux d'étude intervenants sur le projet
Annexe 8 : Etude du projet
Annexe 9 : Notice Agricole
Annexe 10 : Principes de gestion des eaux pluviales

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Nieul-Le-Dolent

le, 27/02/2023

Signature

